



Groupe de travail Fusion des SPF (Services de la Publicité Foncière) de Meurthe-et-Moselle du 25 mai 2021

Présentation effectuée par Messieurs Sauvage, Guillotin et Willer.

La fusion des SPF du département (SPFE Nancy 1 absorbant, Toul, Lunéville et Briey absorbés) est prévue le 18 octobre 2021. Le SPF de Briey est transformé en bureau antenne pérenne, du moins jusqu'en 2023 (année d'application du Nouveau Réseau de Proximité). Le SPF de Lunéville est rayé de la carte.

Les agents concernés participeront à un mouvement au 1^{er} janvier 2022. Suite à une demande de notre part, la direction confirme que ceux qui suivent la mission sont éligibles à la prime de restructuration. Les agents actuellement en service à Lunéville qui suivront la mission devront être au minimum deux jours par semaine en présentiel à Nancy. Le reste de leur temps de travail pouvant être effectué soit en télétravail, soit en travail à distance.

L'antenne « provisoirement pérenne » de Briey ne remplira qu'une mission de back-office (uniquement téléactes). Tous les traitements des actes papiers se feront au siège de Nancy. A compter du 01/07/2021, M Herbourg gèrera Nancy 2 (ex-Toul) et Lunéville, Mme Wytynck Nancy 1 et Briey. Cette situation transitoire durera jusqu'à la date de fusion, soit le 18/10/2021, à partir de laquelle Mme Wytynck sera seule responsable du SPFE de Nancy.

Une phase de renfort est prévue au 19 octobre pour aider à résorber le retard accumulé après une période de fermeture des services de 5 jours du 12 au 18 octobre 2021.

Solidaires Finances Publiques 54 a demandé s'il est envisagé une limitation des flux de réquisitions et dépôts des notaires. La Direction contactera les notaires en juillet et une réunion est prévue avec la Chambre des Notaires le 7/09/2021.

Suite à notre demande, les agents du site de Nancy seront conviés à une réunion métier à Nancy. Pour un dialogue social de qualité, Solidaires Finances Publiques 54 demande que cette fusion soit présentée en CHSCT. Comme il n'y a pas d'obligation, M. Sauvage accepte d'inclure au CTL dédié un volet « conditions de vie au travail » dans lequel seront recensées les personnes qui suivront la mission et qui subiront une modification de leurs conditions de travail (trajet, restauration, parking, accès transports en commun).

Sur les suppressions d'emploi la direction ne peut et ne veut rien dire... Pourtant cette fusion va se faire dans la continuité des mesures de simplifications et du contrôle allégé et représente les prémices de l'intégration au dispositif d'automatisation des réquisitions, à l'éligibilité à l'ANF (Accès des notaires au fichier). A terme est prévu que les SPF ne contrôlent plus que taxation et effets relatifs.

Solidaires Finances Publiques 54 rappelle que cette fusion a été préparée à marche forcée, en pleine crise sanitaire.

L'harmonisation des délais de publication entre les différents SPF a créé une pression grandissante sur les agents. Qualité de vie au travail et qualité du travail lui-même en ont été impactés.

M Sauvage s'étonne de cette remarque. A aucun moment il n'a donné de consigne de pression sur les agents, d'ailleurs dit-il d'autres SPF ont fusionné à plus de 200 jours. « Je n'ai pas de problème, si la fusion se fait avec 200 jours de retard ».

Info Solidaires Finances Publiques 54 : Les SPF du département en étaient le 17 mai 2021 à 49 jours (délais de publication des actes) !

Au niveau local

- Fermeture des services pendant 5 jours ouvrés de J-4 à J, soit du 12 au 18 octobre 2021
- Fusion des quatre bases FIDJI : nuit du 17 au 18 octobre 2021

Pilotage et calendrier

- Pilotage assuré par la division de la gestion fiscale et des missions foncières
- Calendrier de réunions :
 - 26 avril 2021 : préparation du planning avec les chefs de service (SPFE Nancy 1 et SPF Nancy 2, SPF de Lunéville et SPF de Briey)
 - 26 Avril et 4 Mai 2021 : information des agents (SPF Briey et Lunéville) sur les aspects RH (division RH)
 - 25 mai 2021 : Groupe de travail avec les représentants du personnel
 - Juin 2021 : Présentation en CTL
 - Juillet : GO juridique – Information des notaires
 - Début Septembre jusqu'à la fusion : Réunions de travail métier, réunion avec la profession notariale, suivi du tableau de bord de la fusion